



Paris, le 10 juin 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coalition féministe et enfantiste pour une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles

La loi intégrale doit advenir, maintenant !

Les mobilisations qui ont eu lieu lundi soir dans près de 200 villes partout en France, rassemblant plus de 150 000 personnes, sont un moment historique.

Ces rassemblements massifs, divers en âges, catégories sociales et territoires témoignent de l'ampleur de l'onde de choc et de tristesse provoquée par la mort tragique de Lyhanna.

Partout, la colère, l'indignation, mais aussi la détermination à faire changer les choses se sont exprimées vivement. Ces rassemblements sont l'incarnation d'une exigence politique : que la lutte contre les violences sexuelles devienne enfin une priorité à la hauteur de l'ampleur du phénomène et de la gravité des conséquences sur les victimes et sur la société entière.

Les pouvoirs publics ont fait preuve d'une grande irresponsabilité en interdisant le rassemblement place Vendôme, à peine plus de 2h avant le rassemblement, divisant la mobilisation parisienne. Malgré cette interdiction, la foule a déferlé vers la place Vendôme, tout en étant également rassemblée de manière compacte place Louis-Lépine. L'irresponsabilité est allée jusqu'à placer en garde à vue l'une des principales organisatrices du rassemblement, Andréa Bescond, qui a passé la nuit dernière en garde à vue, et à qui nous apportons tout notre soutien.

Cet aveuglement quant à l'ampleur de l'indignation s'est également manifesté encore mardi matin, alors que les ministres de l'Intérieur et de la Justice n'ont cessé de nier la problématique des moyens financiers ou législatifs devant la commission des lois du Sénat.

Pourtant, plusieurs victoires ont déjà été obtenues grâce à la mobilisation inédite du mouvement féministe et enfantiste, nous rapprochant de l'adoption de la loi intégrale contre les violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants, qui rassemble désormais plus de 220 000 signataires.

Nous saluons notamment la demande de la présidente de l'Assemblée nationale d'inscrire à l'ordre du jour d'une session extraordinaire la proposition de loi transpartisane visant à lutter de manière intégrale contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants - à laquelle notre coalition a contribué -, et sa saisine prochaine du Conseil d'État pour faire avancer le processus législatif. Devant l'ampleur des mobilisations, le Premier ministre a également fait part de sa volonté, dans un courrier adressé à ses ministres le soir même, que la loi intégrale soit transmise au Conseil d'État en vue d'un examen prochain au Parlement. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Néanmoins, nous appelons à la vigilance : c'est la loi intégrale que nous exigeons, toute la loi, et non quelques mesures reprises du texte, adoptées sans moyens, comme le Premier ministre le propose dans le cadre de l'examen prochain d'un texte sur la protection de l'enfance. La loi intégrale est prête, elle est portée déjà par 110 député.es et soutenue par 81% des Français.es, elle doit être mise à l'ordre du jour et adoptée et dotée des moyens nécessaires.

Chaque année, plus de 160 000 enfants et plus de 325 000 femmes sont victimes de violences sexuelles. 94 % des plaintes pour viol sont classées sans suite. Ces chiffres ne décrivent pas des situations isolées. Ils révèlent un système défaillant et une impunité organisée. Aucune affaire, aussi emblématique soit-elle, ne suffira à elle seule à y mettre fin. C'est un changement global de société qui doit advenir. Tant que cette loi n'est pas à l'ordre du jour, nous poursuivrons notre mobilisation.

Contact presse

Fondation des Femmes : Floriane Volt - 06 32 21 97 54

Collectif national pour les Droits des Femmes : Suzy Rojtman 06 61 83 12 56

